

Comité de Pilotage NATURA 2000

Compte-rendu de la réunion du 4 octobre 2012

Liste des participants :

Co-présidents :

CHEVALIER Jean-Michel	Représentant du préfet maritime
DUJARDIN Bernard	Sous-préfet de Dunkerque
WAGHEMACKER Philippe	Vice-président Communauté Urbaine de Dunkerque

Services de l'état et établissements publics :

BECK Kévin	DDTM 59 - DMF Dunkerque
BERTONECHE Philippe	Président Conseil de développement GPMD
BLAIRY Maèva	GPMD – Département Management de l'Environnement
BOLLENGIER Denis	Chambre d'Agriculture de région
CARON Robin	GPMD – DP
DAIRAINÉ Xavier	GPMD – Direction de l'Aménagement et de l'Environnement
DOBRONIAK Christine	GPMD – Département Management de l'Environnement
DUBAILLE Etienne	Conservatoire du littoral
GORON Michel	CROSS Gris-nez
HAERINCK Marc	GPMD – ME
HARLAY Xavier	Agence des aires marines protégées
LAFORGE Thierry	DDTM 59 - DMF Dunkerque
LENNE Jean-Louis	DDTM 59 - DMF Dunkerque
POIRIER Marie-Anne	DDTM 59 - DMF Dunkerque
RICHEUX Manuelle	DREAL Nord Pas de Calais
RONAN Lucas	Préfecture maritime de la manche et de la mer du nord
ZIMMER Céline	DREAL Nord Pas de Calais

Représentants des collectivités territoriales :

BOUCHERY Jean-Claude	Mairie de Gravelines - Chargé environnement
DUMOULIN Marc	Communauté Urbaine de Dunkerque
HELIN Virginie	Département du Nord – Direction environnement
LEROY Chimène	Département du nord– Direction environnement
TRUANT Fabrice	Communauté Urbaine de Dunkerque – Service environnement

Représentants du monde socio-économique, usagers, associations :

BAHEUX Jean-Paul	Comité Régional Pêche de loisir en mer – Loups de mer Dunkerquois
BAREZ SALOME Delphine	Syndicat Mixte DK Neptune
BOLLENGIER Bart	CPIE Flandre Maritime
BREFORT Alexiane	Coopérative Maritime Etaploise
BRIL Bernard	GON
BROUWER Christian	Fédération départementale des chasseurs du Nord
BRUZAK Laurence	SIVOM de l'Aa
CONSTANT François	Association Eco-Flandres
FINOT Claude	Comité régional Nord Pas de Calais – FFESSM
FLAMENT Huguette	Association de défense de l'environnement du littoral est
FOCKEU Michel	CCI Côte d'opale
FOURNIER Yann	Pilotage Dunkerque
GONSE Franck	Secrétaire général des ouvriers portuaires, CSOPMI
GUERET Elizabeth	ADELFA
LE CALVE Marc	Nautisme Bray-dunes
L.KUYT Pictor	Représentant pêche professionnelle néerlandaise
LE GALL Jean-Claude	Union maritime et commerciale de Dunkerque
LEFRANC Alain	Comité régionale de canoë kayak Nord
MARIETTE Michel	Fédération Nord Nature Environnement Lille
MEUN Geeret	Représentant pêche professionnelle néerlandaise
NOWE PH.	Comité local des pêches de Dunkerque
RICHARD Isabelle	AGUR
RISPAL Christophe	SIDF
RONCIN Delphine	CRPMEM Nord Pas de Calais Picardie
RUFIN-SOLER Caroline	ULCO, Maître de Conférences
SAINT-GHISLAIN Louis	Association des chasseurs côtiers du littoral Nord
SPIKA Vincent	CPESMDE – Laboratoire LOG/ULCO
VANGHENT Francis	Guide nature du littoral
VIERA Anthony	CRPMEM Nord Pas de Calais

Excusés :

Organisation des producteurs FROM Nord

Fédération française port de plaisance

Ligue protectrice des oiseaux Pas de Calais

1. Rappel de la méthodologie et du calendrier

Après l'introduction de Philippe WAGHEMACKER, Christine DOBRONIAK fait un point sur le contexte, la méthodologie et l'état d'avancement par rapport au calendrier initial après 1 an.

Geeret MEUN se demande comment réagir au niveau de la pêche face à l'étude socio-économique.

Christine DOBRONIAK le rassure en affirmant que d'ici le milieu de l'année prochaine, le rendu sera beaucoup plus visible pour travailler au niveau de la réflexion des enjeux. Les informations de la fin d'année 2012 seront utilisées pour les groupes de travail notamment sur les orientations à envisager.

Xavier DAIRAINÉ précise que cela n'influence pas le délai de rendu.

Christine DOBRONIAK souligne que nous avons assez de données avec les acteurs du territoire à aujourd'hui pour dessiner les pratiques d'usagers sur le site.

Philippe WAGHEMACKER note que nous sommes en léger décalage par rapport au délais prévu du fait du temps de réserve alloué aux élections présidentielles.

Bernard DUJARDIN s'interroge sur la question du transport maritime : l'objectif étant de recenser les impacts de l'activité portuaire.

Christine DOBRONIAK répond que le transport maritime s'est limité pour l'instant à la collecte d'information tant en qualité qu'en termes de quantité. Sur le volet pollution, la compilation des données est encore en cours.

Elizabeth GUERET inscrite dans le groupe de travail des incidences Natura 2000 interpelle les opérateurs quant à la non-diffusion des comptes rendus écrits des autres groupes de travail.

Philippe WAGHEMACKER précise qu'un écrit sera distribué après validation par le COPIL.

Christine DOBRONIAK souligne que les des comptes rendus ont été édités mais pas laissés assez suffisamment longtemps sur le serveur (problème technique) mais que chaque demande a été traitée au cas par cas, il suffisait de le lui redemander.

Michel MARIETTE se demande à quelle échéance se confronte les données belges aux nôtres.

Christine DOBRONIAK répond que le groupe de travail de cohérence avec les autres sites n'a pas encore été mis en place mais que des échanges ont déjà eu lieu aussi bien avec les gestionnaires d'aire marine protégée français qu'étrangers.

Xavier HARLAY ajoute qu'un programme INTERREG « PANACHE » débute bientôt pour répondre à ces questions regroupant anglais et belges. Une partie du diagnostic va donc pouvoir être complétée.

2. Point d'avancement et premiers résultats des études socio-économiques

Christine DOBRONIAK reprend les objectifs du diagnostic de façon générale, les effets sur les habitats et les espèces et l'évaluation du poids socio-économique des activités. Sans oublier la méthodologie et résultats sur le transport maritime.

Marc HAERINCK présente la méthodologie et les résultats du diagnostic relatif à la plaisance et aux sports et loisirs nautiques. Ils regrettent le retour faible des questionnaires envoyés pourtant massivement.

Christine DOBRONIAK conclut sur ces volets rappelant que pour avoir une vision exhaustive nous avons besoin de chaque acteur.

Vincent SIPKA remarque qu'en termes de plongée le questionnaire a été reçu et complété par une seule personne, représentative de l'ensemble des adhérents qui utilise le même bateau. Cependant, pour la plaisance, il est primordial de multiplier les questionnaires. Enfin, il propose que les réunions soient le soir car souvent ce sont des bénévoles qui gèrent les associations et il ne leur est pas forcément possible de se libérer en journée.

Christine DOBRONIAK confirme que c'est effectivement un point délicat à aborder. Mais que l'organisation des réunions en soirée n'est pas un blocage. De même, la disponibilité des agents du GPMD pour rencontrer les acteurs, hors temps de travail, a toujours été connue.

Marc LE CALVE s'inquiète sur une mise en cohérence délicate des différents usagers, car peu aisée. De plus, il se demande si la période des relevés de plaisance *in situ* présentée par Marc HAERINCK est réellement significative

Christine DOBRONIAK répond que les questionnaires continueront à circuler pour préciser les informations et souhaitent l'implication de tous.

Marc HAERINCK précise que les relevés plaisances ont été effectués le week-end en saison estivale pour pouvoir quantifier le nombre de personnes venant sur le littoral, mais sait que les observations doivent être étoffées.

Elizabeth GUERET est surprise par la teneur des propos de ce COPIL qui tiennent lieu plutôt d'un groupe de travail. Elle se demande aussi l'intégration des informations issues du DOCOB où il en est le site des Bancs des Flandres par rapport au site des Dunes de la Plaine Maritime Flamande dont le DOCOB est censé être en cours de finalisation.

Christine DOBRONIAK précise que d'autres diagnostics sont en cours dans d'autres structures et dans divers thématiques notamment dans le Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) sport et loisirs du SIDF. On ne réinvente pas ce qui est fait. Tout se base sur d'autres études sans inventions sur le territoire. L'idée étant d'apporter notre vision par rapport à la demande qui est faite.

Virginie HELIN souligne que la mise à jour du DOCOB le 23 octobre prochain est finalisée. Les études réalisées datent d'il y a quelques années. Les informations ont été fournies au GPMD lorsqu'il fallait rendre en compte ces études. Il est intéressant d'avoir une actualisation des données.

Franck GONSSE se demande le but et l'intérêt final de toutes ces enquêtes. Il craint le pire, notamment que le site Natura 2000 soit au final un panel d'interdictions pour les travailleurs et pour ceux exerçant un loisir. Il s'interroge sur la possibilité de modifier le tracé de Natura 2000.

Philippe WAGHEMACKER note que des inquiétudes sont présentes depuis le premier COPIL. Ce n'est pas pour faire des interdits mais pour avoir des recommandations et mieux connaître l'impact écologique que cela peut avoir.

Christine DOBRONIAK rappelle les objectifs du diagnostic ainsi que la production d'outils d'aide à la décision mais aussi d'évaluer le poids socio-économique des activités.

Elizabeth GUERET se demande quelle est la liaison entre les deux sites.

Christine DOBRONIAK répond que la redéfinition des périmètres des sites se fait à la fin des DOCOB. De notre côté nous le proposerons. Elle ajoute que le GPMD participe au COPIL du site des « dunes des plaines maritimes flamandes ».

Christian BROUWER pose la question de la pertinence sociétale notamment si les attentes sociétales vont être abordées durant le diagnostic.

Christine DOBRONIAK répond que c'est envisagé, car le DOCOB doit non seulement aborder l'environnement, il doit aussi s'intéresser aux répercussions sociales, culturelles et économiques sur le territoire.

Christophe RISPAL propose son aide dans la diffusion d'informations notamment de contacts et/ou d'études déjà faites.

Philippe WAGHEMACKER propose de revenir au questionnaire et notamment les plagistes. Il faudrait prendre contact avec les offices de tourisme pour disposer d'informations en termes de fréquentations touristiques.

Bart BOLLENGIER revient sur l'objectif du DOCOB et se demande si l'étude s'intéressera aux interactions des usagers sur habitats/espèces ou uniquement que sur usagers/usagers.

Christine DOBRONIAK répond que les deux seront faits. Elle note qu'actuellement des règles formelles ou implicites existent entre les usagers, et qu'il faut au contraire s'attarder sur les interactions usagers sur habitats/espèces.

Il est demandé quand des résultats vont être transmis sur la partie ouest, car pour l'instant les observations ne portent que sur la partie est du territoire.

Christine DOBRONIAK répond que le problème principal est le point d'observation. Actuellement, seule la vigie Watiez du GPMD est utilisée, et que par restrictions d'usages, le sémaphore De Gaulle n'a pu être exploité. Le site du CROSS est trop éloigné. La visibilité est donc réduite, mais dès que des informations seront acquises, si elles peuvent l'être, elles seront transmises.

Etienne DUBAILLE se demande si le diagnostic est aussi réalisé auprès des plagistes.

Marc HAERINCK répond que le questionnaire a été passé directement sur l'ensemble des plages de Malo à Bray Dunes.

Philippe WAGHEMACKER rappelle le principe d'association des parties prenantes au DOCOB et invite les fédérations à répondre aux questionnaires, pour que la démarche soit réellement participative.

Laurence BRUZAK précise qu'elle dispose d'informations qui peuvent être transmises au GPMD.

3. Présentation du diagnostic sur le volet pêche

Anthony VIERA développe la partie pêche.

Geeret MEUN se demande s'il s'agit de maintenir les espèces protégées et habitats ou de nouvelles mesures de protection.

Anthony VIERA répond que c'est un maintien.

Marc DUMOULIN apporte une précision : nous ne gagnons pas sur la mer. S'il doit se créer quelque chose c'est sur le territoire.

Elizabeth GUEURET note qu'il faut se poser la question des dragages et clapages.

4. Présentation des évaluations des incidences

Présentation par Céline ZIMMER.

Philippe BERTONECHE réagit, peu rassuré par les démarches administratives, car beaucoup de navires fréquentent le chenal.

Céline ZIMMER répond en soulignant que les évaluations d'incidences réalisées en 2012 n'ont pas eu de suite et que tout s'est bien déroulé. L'objectif de ces documents est de faire prendre conscience des impacts potentiels des activités. Il n'y a eu aucune interdiction ou restriction.

Bernard BRIL informe qu'il y a des niveaux des données sur les oiseaux et mammifères marins sont présents.

Franck GONSSE se demande s'il y aurait eu des incidents par rapport au tour de France à la voile. Il repose aussi la question du tracé de Natura 2000.

Céline ZILLER répond que des mesures ont été prises, notamment la sensibilisation du public. Quant au tracé de la zone Natura 2000, il est réalisé sur la base d'expertises scientifiques. Elle ajoute que les acteurs se repèrent sur des limites et qu'il ne faut pas toujours les changer, ils ne vont pas pouvoir s'approprier le site. Actuellement, ce n'est pas la position de l'Etat de modifier le périmètre des sites. Des documents de planification, à savoir les DOCOB, doivent d'abord être mis en place avant de repenser la question de la légitimité du périmètre.

Il est rappelé la volonté de construire des éoliennes offshore, au large de Dunkerque. Aussi, l'interrogation porte sur les résultats d'une telle étude d'incidence.

Céline ZIMMER répond que cette activité n'est pas incompatible avec le site Natura 2000.

Bernard BRILL ajoute que le périmètre de la zone n'influe pas sur la conservation des habitats et espèces. Les éoliennes ont un impact important sur les oiseaux et les mammifères marins. Il poursuit par le fait que si on se réfère uniquement aux données naturelles, il faudrait étendre la zone du site Natura 2000

5. Présentation du diagnostic écologique

Présentation par Xavier HARLAY.

Il souligne le décalage dans l'acquisition et le rendu des projets CARTHAM et PACOM.

6. Présentation de la partie communication

Maèva BLAIRY présente les supports et événements relatifs à la communication Natura 2000.

7. Présentation de l'Atlas cartographique

Christine DOBRONIAK présente les premières cartes de l'Atlas cartographique, qui a pour but d'établir, dans un premier temps un diagnostic précis des Bacs des Flandres pour servir de document de travail aux gestionnaires. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision proposés aux différents acteurs et gestionnaires du territoire afin d'établir les futures évaluations d'incidence. Il servira de support de connaissance pour faire découvrir au grand-public les enjeux du site et sera mis à disposition sur le site web dédié au site des Bacs des Flandres et prochainement livré d'ici la fin de l'année.

Prochaine réunion 2^{ème} quinzaine du mois de mars.
Il est évoqué de réaliser la réunion COPIL entre 19h00 et 20h00.